

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 15 décembre 2014

PREFET DU VAL-DE-MARNE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 15 décembre 2014

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET
DES AFFAIRES FINANCIERES ET
IMMOBILIERES**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2014/7798	15/12/2014	Portant composition du comité technique de la Préfecture de Val de Marne	4



PREFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES AFFAIRES FINANCIERES ET IMMOBILIERES

**ARRETE n° 2014- 7798 en
date du 15 décembre 2014
portant composition du comité
technique de la Préfecture du
Val-de-Marne**

**Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment ses articles 15 et 17 ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 28-2 ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 21 août 2014 fixant la date et les modalités des élections à certains comités techniques et certains comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014-7021 du 30 septembre 2014 fixant le nombre de sièges du comité technique de la Préfecture du Val-de-Marne ;

VU la circulaire du 31 décembre 2012 d'application du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU la circulaire du 4 août 2014 relative à l'élection des représentants du personnel aux comités techniques et aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

CONSIDERANT les procès verbaux portant résultats des élections du 4 décembre 2014 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique de la Préfecture du Val-de-Marne ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Les sept sièges du comité technique sont répartis de la manière suivante :

Syndicat National Unitaire FSU-INTERIEUR : 3 sièges

Syndicat INTERCO CFDT du Val-de-Marne : 2 sièges

FO PREFECTURES FSMI FO : 1 siège

SAPACMI : 1 siège

ARTICLE 2 : Le comité technique de la préfecture du Val-de-Marne est composé ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

- le Préfet, président
- le Secrétaire Général de la Préfecture

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Membres titulaires :

Syndicat National Unitaire FSU-INTERIEUR :

TITULAIRES

M. Philippe VOLLOT

Mme Sylvie CONTAMIN

Mme Marie-France GIRAUDON

SUPPLEANTS

M. Arsène HU-YEN-TACK

M. Mickaël CHALOCHE

M. Dominique BARBIER

Syndicat INTERCO CFDT du Val-de-Marne :

TITULAIRES

M. Philippe MAGUEUR

M. François LONGATTE

SUPPLEANTS

Mme Régine POUVAIT

Mme Anne-Sophie HONORE

FO PREFECTURES FSMI FO :

TITULAIRE

Mme Martine DESSAGNES

SUPPLEANT

M. Jean-Luc PIERRE

SAPACMI :

TITULAIRE

Mme Ginetta GUITTEAUD

SUPPLEANT

Mme Sylvie CORBIERE

ARTICLE 3 : M. le Secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de- Marne.

Fait à Créteil, le

Le Préfet,

Signé

Thierry LELEU

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD